



Commune de Montanaire

BUREAU DU CONSEIL

Conseil Communal du 19 juin 2013

EXTRAIT DE PV

Présidence : M. Didier Roulin

Le Conseil communal de Montanaire, vu le préavis municipal, oui le rapport de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide

- ✦ D'accepter les comptes 2012 des neuf communes fusionnées et d'en donner décharge aux organes responsables

Le Président
Didier Roulin

La Secrétaire
Lydiane Gilliéron